

Quartiers défavorisés : la rénovation urbaine pour lutter contre les inégalités de santé

Lucie Anzivino,
chargée d'études,
Santé environnementale
et Évaluation d'impact sur la santé,
observatoire régional de la santé
Auvergne-Rhône-Alpes.

De plus en plus de projets de rénovation visent à prendre en compte la santé des habitants. Ce mouvement s'inscrit dans le contexte de :

- la charte d'Ottawa, signée en 1986 [1], qui soutient une approche globale et positive de la santé, axée sur plusieurs déterminants issus de facteurs biologiques, comportementaux, environnementaux, ou liés à la qualité et à l'accessibilité du système de santé ;

- la multiplication d'éléments scientifiques de preuves des relations entre urbanisme, aménagements et santé [2 ; 3].

La dégradation des conditions de vie et de la santé des habitants de vastes ensembles dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) a motivé de nombreuses opérations de rénovations urbaines. Ces quartiers sont caractérisés par une concentration de populations en précarité socio-économique présentant une prévalence plus élevée de pathologies chroniques que dans la population générale, une exposition plus forte aux nuisances environnementales, une plus forte sensibilité au changement climatique et souvent un accès restreint aux offres de soins. La question de la santé se pose donc plus spécifiquement dans ces quartiers qui souffrent fréquemment en plus d'un niveau

élevé d'insécurité, d'un cadre de vie dégradé, de la présence d'îlots de chaleur et parfois d'insalubrité. Ces quartiers souffrent aussi d'une image dégradée et stigmatisée, réduisant ainsi la mixité sociale.

Évaluation d'impact sur la santé

L'évaluation d'impact sur la santé (EIS) apparaît comme une démarche efficace de prise en compte des inégalités sociales de santé (ISS) [4 ; 5]. Par une approche structurée qui permet d'observer et de traiter différentes facettes de la santé de projets urbains, elle encourage les partenariats et anticipe les questions de santé le plus tôt possible dans le processus de décision. Une EIS a notamment été menée sur deux projets de rénovation dans des quartiers prioritaires à Villeurbanne ainsi qu'à Grenoble/Échirolles [6].

Aux Buers à Villeurbanne...

À Villeurbanne, la rénovation globale du quartier des Buers vise à contribuer à la mixité sociale, à renforcer le rôle structurant de l'artère principale du quartier et à favoriser de nouvelles activités, en plus des interventions concernant l'amélioration des logements sociaux. L'objectif spécifique de l'évaluation d'impact sur la santé était d'identifier les leviers du projet pour améliorer la mobilité des enfants du quartier, dont plus de 20 % étaient en surpoids. Plusieurs enquêtes ont été menées auprès d'une cinquantaine d'habitants et de 300 enfants

L'ESSENTIEL

Des évaluations d'impact sur la santé (EIS) ont été menées sur des projets de rénovations urbaines dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville à Villeurbanne (Les Buers) et à Grenoble/Échirolles (Les Villeneuves). Premiers enseignements.

pour recueillir leurs avis, ainsi qu'une douzaine d'entretiens semi-directifs auprès de différents partenaires et acteurs cibles. Au final, une quarantaine de recommandations ont été élaborées, puis classées par priorités. Ces recommandations, définies prioritaires selon des critères politiques, techniques et économiques, incluent des préconisations simples liées aux modes de déplacement – comme réactiver un système de pédibus pour se rendre à l'école – ou à l'aménagement du quartier (optimiser le cheminement, la viabilité piétonne et cycliste au sein du quartier *via* des mails piétonniers et des espaces cyclables). Il s'agit également de recommandations plus complexes à mettre en œuvre, comme abaisser la limitation de vitesse sur la rue principale et sur le périphérique. L'ensemble de ces préconisations ont été directement inscrites dans des documents officiels ayant trait au projet urbain, au projet de rénovation, à la politique scolaire, au contrat local de santé et au projet sportif local. A ce jour, plus de la moitié de ces recommandations ont été mises en œuvre, en particulier les limitations de vitesse et la création d'un mail piétonnier conçu pour assurer la sécurité des enfants [7].

... et aux Villeneuves à Échirolles/Grenoble

Les Villeneuves de Grenoble et d'Échirolles, quartiers défavorisés et symboles des grands ensembles des années 1970, font l'objet d'un programme de rénovation urbaine d'ampleur visant à les rendre de nouveau attractifs et à créer ainsi plus de mixité sociale et inter-générationnelle. Les résultats de l'évaluation



ont montré que certaines grandes intentions du programme de rénovation étaient susceptibles d'avoir un mélange d'impacts mitigés et positifs sur la santé physique, la santé mentale, le bien-être et la cohésion sociale. L'évaluation d'impact sur la santé a abouti à l'élaboration d'une cinquantaine de recommandations qui, une fois classées par ordre de priorité, ont été en majorité reprises dans le cahier des charges destiné aux maîtres d'œuvre, notamment celles préconisant d'analyser les flux de déplacement lors de la requalification des avenues, de favoriser des parcours ludiques et d'apprentissage en travaillant sur des cheminements et des maillages attractifs, de veiller à ce que les rez-de-chaussée soient attribués aux habitants des immeubles et à leurs représentants par l'intermédiaire des diverses associations ou d'imaginer des lieux spécifiques dédiés aux jeunes pour qu'ils puissent se retrouver. Ces préconisations ont également été actées dans les documents officiels, ce qui a permis à ce territoire d'être le premier à obtenir le label « ÉcoQuartier populaire »¹ en France [8].

Cette démarche d'évaluation d'impact sur la santé (EIS), déployée sur des projets de rénovation urbaine, permet de mettre en œuvre des stratégies qui visent à transformer les conditions de vie à l'origine des inégalités sociales de santé. Ainsi, ces EIS ont permis d'initier une démarche de participation prenant en compte, avec le même poids, les points de vue de tous les acteurs, y compris celui des habitants. L'EIS a aidé à avoir une autre approche des projets urbains en agissant non seulement sur des déterminants de santé, mais aussi en créant des dynamiques favorables à la santé sur le long terme. Démarche scientifique et non simple outil, elle cherche à prédire les conséquences des choix d'aménagement sur la santé et à contribuer ainsi à une prise de décision éclairée. En s'inté-

ressant à l'impact différencié des projets et des opérations d'urbanisme selon les divers groupes sociaux, l'EIS vise ainsi à réduire les inégalités sociales de santé. Toutefois, si l'on veut que l'EIS contribue à la réduction de ces inégalités, il est nécessaire de mener des actions prioritaires auprès des populations les moins favorisées.

...Efficacité de l'évaluation d'impact sur la santé

Ensuite, un des enjeux de la démarche d'EIS est d'aller jusqu'au bout pour juger de son efficacité par la réalisation d'un plan de suivi et d'évaluation de celle-ci. Cependant, la gestion d'une évaluation des EIS de projets urbains reste complexe : la temporalité de la concrétisation du projet de rénovation urbain est longue (souvent sur une dizaine d'années) et il est difficile

de mesurer immédiatement l'impact et les effets concrets de la mise en place des recommandations produites, dont les bénéfiques ne se font sentir que longtemps après. Dans de nombreux cas, ce suivi et cette évaluation ne sont jamais réalisés, parce que les personnes impliquées au départ dans l'évaluation d'impact sur la santé ne peuvent pas être présentes sur un long terme auprès des porteurs du projet. Ainsi, elles ne peuvent pas encadrer jusqu'au bout le projet de rénovation. C'est bien l'écueil principal auquel se heurtent les EIS qui portent sur des projets de rénovation urbaine. ■

1. Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre les enjeux et principes de la ville et des territoires durables. La démarche est portée par le ministère de la Transition écologique. <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- [1] Organisation mondiale de la santé. *Charte d'Ottawa*. OMS, 1986.
- [2] Organisation mondiale de la santé. *Urban Planning, Environment and Health, from evidence to policy action*. Copenhague : OMS, Bureau régional Europe, 2010 : 119 p.
- [3] Barton H., Thompson S., Burgess S., Marcus G. *The Routledge Handbook of Planning for Health and Well Being*. Londres et New York : Routledge Taylor & Francis Group, 2015 : 618 p.
- [4] Carmichael L., Barton H., Gray S., Lease H., Pilkington P. Integration of health into urban spatial planning through impact assessment: Identifying governance and policy barriers and facili-

tators. *Environmental Impact Assessment Review*, 2012, vol. 32, n° 1 : p. 187-194.

[5] Cole B. L., Shimkhada R., Fielding J. E., Kominski G., Morgenstern H. Methodologies for realizing the potential of health impact. *American Journal of Preventive Medicine*, 2005, vol. 28, n° 4 : p. 382-389.

[6] Anzivino L., Colom P., Pamies S., Namie C. L'appropriation de la démarche d'évaluation d'impact sur la santé par les collectivités : trois exemples en Auvergne-Rhône-Alpes. *Santé Publique*, 2021, vol. 33, n° 1 : p. 57-63.

[7] Anzivino L., Martin de Champs C. *Évaluation d'impact sur la santé : Quartier des Buers à Villeurbanne. Impact du projet de rénovation urbaine sur la mobilité des enfants*. Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes, 2016.

[8] Anzivino L. *Les Villeneuves Grenoble et Échirolles : Évaluation d'impact sur la santé*. Observatoire régional de la santé Auvergne-Rhône-Alpes, 2019.

L'AUTEUR DE CET ARTICLE DÉCLARE N'AVOIR AUCUN LIEN NI CONFLIT D'INTÉRÊTS AU REGARD DE SON CONTENU.

RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS : AGIR SUR L'ENVIRONNEMENT POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS est une association regroupant 98 villes et intercommunalités françaises qui agissent en faveur de la santé, tant sur les environnements (cadre de vie, environnement social, culturel, etc.) favorables à la santé que sur l'accès au soin, et qui cherchent à réduire les inégalités sociales, territoriales et environnementales

de santé. Véritable espace d'échange, ce réseau renforce la coopération entre ses adhérents : échanges d'expériences et de données, groupes de travail, organisation de rencontres et d'actions communes, production de documents de plaidoyer et d'ouvrages, remontée de la voix des villes et des intercommunalités notamment envers les acteurs nationaux, etc. Le réseau français

participe au mouvement international des Villes-Santé de l'OMS en adhérant au Réseau européen des Villes-Santé et il est accrédité par l'OMS.

Pour en savoir plus

- Réseau français des Villes-Santé de l'OMS (villes-sante.com)